
Fonds des idées pour la santé**Phase un – Investir dans le *Plan de services cliniques et préventifs du Manitoba* –**

Durant cette phase, les propositions seront reçues des chefs de file des services spécialisés provinciaux et des offices régionaux de la santé. Les initiatives doivent cadrer avec l'une des trois grandes priorités du Plan, à savoir moderniser la prestation des soins à domicile et en milieu communautaire, accroître la coordination des services au sein d'un nouveau modèle de réseau clinique provincial de même qu'améliorer les processus et réduire les écarts dans la pratique clinique.

Phase deux – Investir dans la transformation – Durant cette phase, les propositions seront reçues des offices régionaux de la santé, des foyers de soins personnels, des organismes de santé communautaire et des organismes de prestation de services liés au *Plan de services cliniques et préventifs du Manitoba*, à la mise en commun des services et à d'autres initiatives qui s'harmonisent aux principes généraux de la transformation du système de santé.

Phase trois – Investir dans l'innovation – Durant cette phase, les propositions seront reçues des fournisseurs de soins de santé de première ligne, des chefs de file du secteur des services cliniques, des établissements ou des organismes de prestation de services.

Les projets admissibles peuvent comprendre des initiatives visant à :

- réduire les écarts dans la pratique clinique, les compétences et les responsabilités de fournisseurs qui assument des rôles analogues d'une région à l'autre;
- renforcer les capacités locales pour la gestion des maladies chroniques et des besoins en phase post aiguë des patients, comme l'accès aux programmes de réadaptation et de télésurveillance;
- renforcer les capacités locales pour la mise en place de services préventifs visant à améliorer les résultats en matière de santé et à réduire les besoins en matière de services de soins de courte durée;
- améliorer l'accès et la qualité des services pour les populations prioritaires, y compris les Autochtones du Manitoba, les néo-Canadiens et les personnes qui souhaitent accéder aux services en français;
- réduire les écarts entre les durées de séjour d'un emplacement ou d'une région à l'autre en normalisant les protocoles de soins et de services;
- accroître l'adoption d'outils de télésurveillance et de consultation électronique dans les domaines cliniques où ces outils ne sont pas utilisés d'une manière soutenue;

- améliorer les normes cliniques et les résultats dans des domaines de pratique ciblés;
- améliorer la coordination des services au sein du nouveau modèle de réseau clinique provincial;
- accélérer l'accès aux services;
- réduire les exigences en matière de transport et de transition des soins.

Les solutions liées à la santé numérique font l'objet d'un processus provincial distinct d'acceptation de propositions géré par Soins communs et ne sont pas admissibles à un examen au cours de la première phase du processus de présentation des propositions au Fonds des idées pour la santé.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Fonds des idées pour la santé, consultez ideafund.sharedhealthmb.ca (en anglais seulement).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la transformation du système de santé, consultez www.gov.mb.ca/health/hst/index.fr.html.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le *Plan de services cliniques et préventifs du Manitoba*, consultez sharedhealthmb.ca/about/clinical-planning (en anglais seulement).